



Journée-débat **18 mars 2021**

**Distanciel**



**Inscription gratuite pour les adhérents**

## *Quel pourrait être l'apport des équipes DSU aux actions visant à améliorer la sécurité et la tranquillité dans les sites complexes ?*

### **Covid-19**

Compte tenu du contexte d'épidémie, cette journée est organisée dans un format exclusivement distanciel (diffusion en direct sur Internet).

## **PROGRAMME**

Les problématiques de tranquillité et de sécurité rencontrées sur les quartiers sont d'intensité variable et touchent le patrimoine des organismes Hlm à des degrés divers. S'il s'avère difficile d'estimer aujourd'hui la part du parc social concernés, les impacts négatifs sont, eux, bien identifiés : cadre de vie, qualité de service, gestion quotidienne et attractivité de ces quartiers sont profondément affectés, touchant directement les locataires et les personnels de proximité. Les trafics et l'économie parallèle qui s'y sont installés, s'accompagnent de violences, de dégradations, de contrôle des allées et venues des habitants, et de phénomènes connexes qui contribuent à la spécialisation du quartier (décrochage scolaire, image...). Pour garantir d'une part la jouissance paisible des lieux loués et des espaces collectifs, d'autre part la sécurité de leur personnel, les bailleurs mobilisent de plus en plus de leviers : RH et juridique (accompagnement des personnels suite à agressions...), technique (vidéoprotection, sécurisation des locaux...), d'aménagement (prévention situationnelle), de dispositifs présents (médiation, sécurité privé...), de renforcement des partenariats...

Nous souhaitons ici nous interroger sur la façon dont les équipes DSU peuvent contribuer aux démarches visant à rétablir la sécurité et la tranquillité sur les sites complexes. Comment renforcer l'articulation et la complémentarité des actions relevant de la sûreté et celles de la prévention ? Comment mieux utiliser les méthodologies appliquées dans le Développement Social Urbain pour améliorer l'efficacité des interventions (participation du DSU aux diagnostics, à la définition des enjeux pour le territoire, à mobiliser les acteurs locaux et les habitants...) ? Comment mieux articuler les dispositifs locaux (notamment du CLSPD et du Contrat de Ville via les conventions d'abattements TFPB) ? Quelles réponses peut apporter le DSU aux enjeux de tranquillité et de sécurité en donnant une trajectoire positive et durable aux habitants de ces territoires et à leur cadre de vie. ?

Au travers de ces questionnements, nous invitons les participants à réfléchir au décloisonnement des approches, à la diffusion de la thématique dans différents métiers, avec différentes modalités d'interventions. A partir d'exemples concrets, nous allons observer les dynamiques à l'œuvre dans les quartiers où les enjeux de sécurité/tranquillité sont importants.

**Pilotes : Florent BERGER - AORIF/ Afid ZAOUÏ - APES**

9h15 *Ouverture de l'accès numérique à la journée débat*

9h30 **Introduction de la journée par Hervé LESERVOISIER, Président d'Habitat Social pour la Ville**

09h40 - 11h10 **Expertises : La place constatée et potentielle du DSU sur les champs de la sécurité/ tranquillité**

**Emilie PETIT – Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU)**

Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) est une association de collectivités locales. Il vise notamment à renforcer les politiques locales de sécurité urbaine respectant un équilibre entre prévention, répression et solidarité.

Quelle perception de la place et des apports du Développement Social Urbain dans les démarches engagées par les collectivités territoriales sur les champs de la sécurité et de la tranquillité, selon le FFSU : Etat des réflexions en France et à l'étranger, focus sur des expérimentations menées à l'étranger ?

**Virginie MALOCHET, Sociologue - Institut Paris Région,**

Elle proposera quelques éléments de cadrage sur la gestion des enjeux de sécurité et de tranquillité dans le parc d'habitat social.

*Quelle implication des bailleurs en ce domaine ? Quels leviers mobilisent-ils ? Comment leur action s'articule-t-elle avec celle des forces de l'ordre et des collectivités territoriales ? Dans quelle mesure s'inscrit-elle dans une approche globale centrée sur la qualité de vie dans les quartiers ?*

Par-delà la diversité des sites et des pratiques, quelles sont les tendances de fond et quelle est la porosité entre les questions de sûreté et le champ du Développement Social Urbain ?

**Hélène BARIL, Directrice – APES**

L'APES est aujourd'hui l'opérateur en ingénierie sociale et assistant à maîtrise d'ouvrage en développement social et urbain pour les filiales d'Action Logement Immobilier. Elle valorise une capacité à décloisonner les métiers, à développer les partenariats, à mobiliser les habitants, à expérimenter pour développer des réponses qui améliorent la qualité de vie des locataires.

Quelles réflexions et quels questionnements au cœur des démarches des bailleurs ? Quelle valorisation envisager à partir des expérimentations menées à l'étranger et des réflexions fondamentales pour alimenter les démarches des bailleurs ?

*Echanges avec les participants / Pause*

11h30 - 12h00 **Retours d'expérience : le DSU en coproduction de la tranquillité résidentielle et de la sûreté**

**Emilie DOS SANTOS, Directrice Cohésion et Innovation Sociale**

**Momar SECK, Référent Sûreté**

**Immobilière 3F**

Comment les équipes de Développement Social Urbain accompagnent les opérations de reprise de lieux sur le patrimoine I3F mené par la direction sûreté à l'échelle de deux quartiers à Aulnay et à Bagnollet ?

*Echanges avec les participants*

14h00 - 15h00

**Focus : L'adaptation des organisations et des pratiques au service de la coproduction DSU - tranquillité résidentielle et sûreté**

**Léa MOUGEOLLE, Chargée Développement Social Urbain - direction inter-régionale (Sud-Ouest) et référente « sûreté »**

**Emilie VASQUEZ, Directrice du service d'ingénierie et de pilotage de la sûreté** **CDC Habitat**

Articulation Développement Social Urbain – tranquillité et sûreté, fluidité des interfaces du national au local ; comment mettre l'organisation interne et les moyens mobilisés au service des interventions menées sur le terrain ?

**Léo GIORDANO, Chargé Développement Social Urbain**

**ICF La Sablière**

Coopération inter bailleurs, partenariats avec les acteurs opérant sur site ; Retours d'expérience de l'action menée dans les quartiers Sud de Villeneuve la Garenne (92).

*Echanges avec les participants*

15h15 - 16h15

**Capitalisation de démarches territoriales** : le Développement Social Urbain et la médiation sociale urbaine pensés et engagés en contribution à la tranquillité et à la sécurité.

**Florent BERGER, Responsable Projets Proximité**

**AORIF**

A travers un plan stratégique, l'AORIF a développé son intervention autour de la sécurité et la tranquillité du fait de la croissance de situations alarmantes sur une partie localisée du parc social francilien.

Un des axes stratégiques consiste à optimiser l'effet levier que les équipes de Développement Social Urbain des organismes Hlm peuvent mobiliser ; conventions d'abattement TFPB, réalisation de diagnostics, liens avec les acteurs locaux et les habitants, actions de préventions et de lien social ; pour accompagner ces démarches et ainsi améliorer durablement le cadre de vie de ces quartiers en difficulté.

**Florent LEONARDI, Directeur Adjoint**

**AR Hlm PACA & Corse**

**Stéphane FREITAG, Responsable sûreté**

**Erilia**

Fruit d'un partenariat stratégique entre l'Etat (Préfecture des Bouches-du-Rhône), le Mouvement Hlm et la Ville de Marseille, le dispositif MSU remplit une double mission de tranquillité publique et de cohésion sociale dans les quartiers prioritaires de Marseille en s'appuyant sur une équipe de plus de 80 médiateurs.

*Echanges avec les participants*

16h30

**Clôture de la journée**

**Frais de participation  
Journées-Débat**

**Adhérents :**

GRATUIT en distanciel ou présentiel

**Non-adhérents :**

**Distanciel :**

1<sup>er</sup> participant 420 €, 220 € participants suivants

Collectivité locale parrainée par un adhérent : 220 €

Association locale parrainée par un adhérent : 170 €

*Toute annulation doit être formulée par mail 72 h avant la manifestation, passé ce délai toute inscription sera facturée et aucun remboursement ne sera effectué.*

Inscription en ligne

**Vous recevrez par mail le lien de connexion 48 h. avant l'évènement**